

L'aérogare en bonne voie

Hier, diverses personnalités ont assisté à la pose de la première pierre de la future aérogare alors que l'école de parachutisme sera achevée en fin d'année.

Philippe Ramond

philippe.ramond@centrefrance.com

La réglementation européenne ne plaisante pas ! Soit l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel, à l'est d'Orléans, fermait ses portes, soit il se mettait en conformité avec les dernières exigences en matière de filtrage et de contrôles douaniers des flux de passagers provenant de la zone « extra Schengen » (Grande-Bretagne, Suisse, qui représente 30 % des vols sur la plateforme du Loiret).

Décrivant l'aéroport comme « une figure de proue du Loiret, déterminante pour les entreprises implantées et à venir », Marc Andrieu, vice-président du conseil général, a



HIER. Première pose d'une... première pierre pour la jeune députée Valérie Corre... PHOTO CHRISTELLE BESSEYRE

exprimé la nécessité d'investir les 2,5 millions d'euros pour cette future aérogare, opérationnelle au printemps 2013.

Concomitamment à cet équipement, une école de

parachutisme d'environ 1.000 m² sort de terre et sera achevée à fin 2012 (1,4 million d'euros).

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, voit cet équipement comme « complé-

mentaire à cette fameuse liaison TGV que nous espérons tous » (NDLR Paris-Orléans-Clermont-Lyon). Le préfet a retracé les grandes étapes du dossier alors que Valérie Corre, députée PS, insistait sur les retombées économiques de ce « véritable facteur d'attractivité ».

« Les nuisances s'amenuisent »

Après avoir rappelé que l'aéroport est géré par un syndicat mixte (Smaedaol), Jean-François Vassal, son directeur, souligne que la plateforme ouverte 24 h/24, sept jours sur sept, emploie dix salariés. Le maire dyonisien retient que la fréquentation s'accroît mais que « les nuisances s'amenuisent grâce à des investissements technologiques sur les appareils ». L'an passé, l'aéroport a recensé 32.220 mouvements privés. ■